

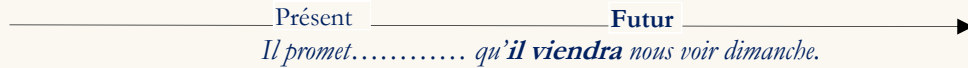
Le futur du passé, c'est le conditionnel présent.

Le conditionnel : mode du réel

- Elle m'a promis qu'elle **viendrait** demain.
- Avant les élections, on ne savait pas **qu'il serait élu** Président de la République.

Le conditionnel, dont la vocation est d'exprimer l'irréalité, l'hypothèse, la condition, l'imaginaire, la possibilité, peut, comme un autre temps de l'indicatif, marquer un moment réel. Il est dans ce cas un simple **futur du passé**.

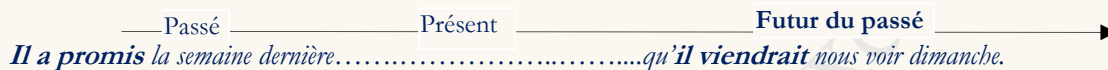
Le futur :



Quand on parle au présent (*il promet*) et que l'on veut se transporter vers le futur (*qu'il viendra nous voir dimanche*) on utilise naturellement le futur simple.

- Il promet **qu'il viendra** nous voir dimanche.

Le futur du passé :



Quand la proposition principale est à un temps du passé (*il a promis*) et que la proposition subordonnée (introduite par la conjonction "que") se situe dans le futur par rapport à ce passé, on remplace le futur (*il viendra*) par le conditionnel (*il viendrait*)

- Il a promis **qu'il viendrait** nous voir dimanche.
- Il n'a jamais douté qu'un jour **elle deviendrait** championne, et maintenant elle est championne olympique.
- Pour gagner un pari, il avait décidé **qu'il ferait** le tour du Monde en 80 jours.

On trouve de nombreux exemples de cette forme dans le discours rapporté (ou style indirect).

- Elle leur a dit : « **Nous irons** faire les courses quand les enfants **seront partis** à l'école. »
- Elle leur a dit **qu'ils iraient** faire les courses quand les enfants **seraient partis** à l'école.

Attention ! Si le verbe de la proposition principale (au présent, au passé ou au futur) contient une idée de subjectivité (possibilité, nécessité, sentiment, volonté, doute ou appréciation), le verbe de la proposition subordonnée introduit pas la conjonction de subordination "que" sera au subjonctif.

- J'avais demandé **qu'on vienne** me chercher plus tôt.
- Dans cette région, tout le monde avait peur qu'un jour **il y ait** un tremblement de terre majeur.
- Elle n'a pas apprécié **qu'il l'appelle** par son prénom.

La conjugaison des verbes au conditionnel présent ne se mémorise pas, elle se déduit très simplement du futur simple et de l'imparfait de l'indicatif.

Radical du futur simple	+	terminaison de l'imparfait	= Conditionnel présent
Je ser	ai	J'ét ais	Je serais
Tu ser	as	Tu ét ais	Tu serais
Il/elle/on ser	a	Il/elle/on ét ait	Il/elle/on serait
Nous ser	ons	Nous ét ions	Nous serions
Vous ser	ez	Vous ét iez	Vous seriez
Elles/ils ser	ont	Elles/ils ét aient	Elles/ils seraient

Il n'y a aucune exception à cette règle, quel que soit le groupe du verbe.



De l'infinitif au futur simple, et du futur simple au présent du conditionnel

Infinitif	Futur simple	Imparfait	Conditionnel présent
Partir	Je <u>partirai</u>	Je part <u>ais</u>	Je <u>partirais</u>
Ecouter	Tu <u>écouteras</u>	Tu écout <u>ais</u>	Tu <u>écouterais</u>
Finir	Il <u>finira</u>	Il finiss <u>ait</u>	Il <u>finirait</u>
Avoir	Nous <u>aurons</u>	Nous av <u>ions</u>	Nous <u>aurions</u>
Être	Vous <u>serez</u>	Vous ét <u>iez</u>	Vous <u>seriez</u>
Faire	Ils <u>feront</u>	Ils fais <u>aient</u>	Ils <u>feraient</u>
S'habiller	Je m' <u>habillerai</u>	Je m'habill <u>ais</u>	Je m' <u>habillerais</u>
Voir	Tu <u>verras</u>	Tu voy <u>ais</u>	Tu <u>verrais</u>
Résoudre	Elle <u>résoudra</u>	Elle résolv <u>ait</u>	Elle <u>résoudrait</u>

Grammaire réflexe